

Projet de suppressions d'emplois 2011 : (Extraits des fiches DGFIP)

VENDEE					
Filière Fiscale	Suppressions d'emplois	A	B	C	total
		+ 5	+ 3	-15	-7
	Plan de requalification	+ 6	+ 3	-9	/
Filière Gest Publique	Suppressions d'emplois	A	B/C		
		-1	-9		-10
TOTAL net					-17

Récapitulatif :

Filière Fiscale A : + 11 B : + 6 C : - 24
 Filière Gest Publique A : - 1 B et C : -9

La suppression de **2 667 emplois** en ETP prévue en 2011 soit un taux de non-remplacement des départs en retraite d'environ 66%.

Le CTP Central est convoqué par M. PARINI pour le 01 décembre 2010

Les syndicats nationaux ont décidés de le boycotter

Le CTP Central sera convoqué à nouveau le 6 décembre 2010

Le CTP Départemental sera convoqué en décembre : La direction communiquera son projet de suppressions d'emplois par services (déclinaison locale du projet national).

Position FO DGFIP (extraits du compte rendu du CTPD du 4 novembre 2010)

voir sur le site internet de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

La discussion s'engage sur les emplois et la situation dans le département à partir du procès verbal de la réunion du CTPD du 22/06/10.

Dans ce PV une phrase : « *L'exercice réduction d'emploi devient de plus en plus difficile à mener chaque année. Cette problématique est portée par les Directeurs à la connaissance du Directeur Général qui en est pleinement conscient et s'en est ouvert auprès du Ministre* »

FO demande quelle est la réponse du Ministre ?

Le directeur répond : « *Un Comité Technique Paritaire Central est convoqué pour le 30 novembre, le nombre d'emplois qui seront supprimés au 01/09/2011 est de 2663. Le ministre a confirmé que les missions de la DGFIP sont toutes conservées et renforcées !* »

Comment affirmer de tels propos contradictoires sans sourciller quand les agents subissent des conditions de travail insupportables, que leur qualification professionnelle est mise à mal par la masse des tâches à accomplir et que les missions sont vidées chaque jour un peu plus de leur contenu ?

Le Ministre et les Directeurs ne sont pas des « pères Noël » mais des magiciens pour affirmer que moins il y a d'emplois, plus nos missions sont renforcées !!! Qui peut croire à un tel mensonge ?

FO demande au Directeur l'explication qu'il va pouvoir apporté aux agents et aux Syndicats lors de l'annonce des suppressions d'emplois supplémentaires avant la fin de l'année alors que lui-même explique que « *L'exercice réduction d'emploi devient de plus en plus difficile à mener chaque année* » (voir plus haut).

Le Directeur reste sans voix, un silence qui en dit long...

Des situations comparables à la Trésorerie PYEM tendent à se généraliser dans de nombreux services au fil du temps, avec les suppressions d'emplois qui se généralisent partout.

FO demande précisément au Directeur, à l'instar des réunions et contacts pris par les chefs de service dans le cadre du Document Unique, que ce dernier prenne la décision de demander aux chefs de service de réunir les agents afin que le nombre d'emplois manquants dans les services soit recensé. Et cela sans surenchère.

FO demande qu'un CTPD soit convoqué uniquement sur ce point.

FO estime qu'il y aurait alors un véritable dialogue social et un bon fonctionnement du paritarisme sur cette question centrale des emplois.

Nous savons que le Directeur n'a pas la capacité à créer les emplois, mais nous lui demandons simplement d'accepter l'idée de recenser les emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Réponse du directeur : « c'est NON »

FO demande le maintien de tous les emplois dont la suppression est programmée et la création d'emplois statutaires nécessaires au fonctionnement des services et pour l'exercice de toutes les missions.